



## Compte rendu C.A. Du 2 mars 2022

### **Etaient présents :**

Alain Palu, Jean-Luc Bardon, Michel Bastida, Marie et Guy Buchet, Martine Etchegoin, Yves Le Mintier, Adeline Ndiaye, Jean-Marie Paillé, Isabelle Roudière, André Sinoir.

### **Absents excusés :**

Mireille Bardon, Josette Bastida, André Pouchol.

### **Compte rendu chantier jeunes de novembre :**

Cinq jeunes envoyés par la mission locale TechnoWest et cinq jeunes de la mission locale de Saintonge ont réalisé un chantier de remise en état de classes dans deux écoles de Dionewar dans le delta du Saloum.

Ils étaient accompagnés de jeunes sénégalais gérés par l'ODEJ (Office départemental pour l'emploi des jeunes), organisme sénégalais, pendant des missions locales françaises.

Le bon niveau de formation initiale de ces jeunes a permis un séjour sans difficulté et une réalisation à la hauteur des attentes des encadrants.

Ce type de chantier est grandement soutenu par la Région et pourrait être renouvelé dès 2022

Il est à noter que les jeunes sont intervenus notamment dans une école franco-arabe, école privée (financée par les parents) sous contrat avec l'Etat, à ne pas confondre avec les écoles coraniques dont l'enseignement est avant tout religieux, plus communément appelées Daara.

Par ailleurs le 22 janvier ont eu lieu les élections municipales remportées par Thiémokho Ndiaye, acteur économique sur la ville de Foundiougne. Sa première adjointe Ndeye Selbe Diouf est fonctionnaire de l'Inspection de l'Education et de la Formation de Foundiougne. Son second adjoint Ousmane Dione est directeur du collège privé Ya Salam de Foundiougne, ne nous est pas inconnu puisqu'il est déjà venu à Martignas dans le cadre des échanges entre les deux départements.

Les élections départementales ont également eu lieu mais sans changement dans l'exécutif.

Les accords entre la ville de Salles et Foundiougne ont été signés, mais ne remettent pas en cause Batik Martignas, qui n'a pas vocation à intervenir dans les relations entre ces deux communes en dehors d'un partage d'expérience.

### **Réalisations 2021 :**

Nos efforts portent toujours sur l'éducation avec un soutien aux écoles de Dionewar :

- Journée de l'excellence dans l'école n°1
- Achat de matériels toujours pour l'école n°1
- Réfection de classes dans l'école Franco-Arabe.
- Les 750 € alloués pour la réfection des sols de classes n'ont été dépensés qu'à hauteur de 150 €, le budget du chantier ayant couvert le reste.
- Création de toilettes pour les enseignants pour un montant de 750€. A ce jour, seules les toilettes des enfants ont été remises en état (par les enseignants eux-mêmes).

Les crédits que nous avons prévus pour équiper les établissements scolaires de Foundiougne n'ont toujours pas été utilisés faute d'avoir reçu l'expression de leurs besoins. Abdoulaye Diop, président de Batik Foundiougne et dorénavant conseiller municipal a été relancé sur le sujet.

Les toilettes des tout petits de l'école n°3 n'ont pas pu être réalisées par l'ACAD, car l'Agence de l'Eau bailleur principal du projet n'a pas voulu modifier le projet en cours qui ne prévoyait que des structures familiales. Ce besoin sera pris en compte dans la phase 3 du projet désormais piloté par la ville de Salles. A noter que notre contribution de 3 000 € sera abondée par l'Agence de l'Eau Adour à hauteur de 7 000€.

Le département de la Gironde multiplie les partenariats avec le département de Foundiougne, notamment au niveau de l'académie (ex IUFM).

Deux jeunes aquitains sont actuellement à Foundiougne pour 6 mois et deux jeunes sénégalais sont en Gironde. Les uns et les autres doivent plancher sur un micro projet. Ils ont choisi comme thème l'environnement et le ramassage des déchets.

### **Divers :**

Trophée de la Jalle :

Le sujet est « Autour du Monde ». Batik est sollicitée comme toutes les assos. Pour ce faire, nous devons lancer un appel à volontariat.

Idem pour le carnaval le 12 mars

La prochaine AG est à programmer en avril/mai

### **Avenir de la coopération :**

Yves Le Mintier, conseiller municipal, confirme que l'équipe municipale souhaite se désengager et donc dénoncer les accords auprès de la mairie de Foundiougne.

Alain rappelle que les accords de coopération décentralisée ont également été signés avec le département de Foundiougne.

Le ministère des Affaires Etrangères devrait lui-même être informé.

Michel rappelle que la décision de lancer la Ville de Martignas dans une action de coopération décentralisée a été soumise à l'accord du conseil municipal et que la décision d'y mettre fin devrait en toute rigueur être également soumise à l'accord du conseil.

Toutefois, Jean-Luc, Michel et Alain déplorent le choix de la municipalité, arguant que le budget alloué par l'ancienne municipalité pour la réalisation des latrines n'a pas vocation à être sanctuarisé et la coopération avec Foundiougne peut très bien se poursuivre au même titre qu'avec Nauplie, Santa Cruz de Bezana ou Aboyne.

Les raisons de cet abandon ne sont pas lisibles et on ne peut que s'interroger sur les motivations qui conduisent la municipalité de Martignas-sur-Jalle à prendre cette décision.

Comment aujourd'hui justifier, face aux extrémismes de toutes sortes, l'arrêt d'une coopération entre deux communes qui avait pour objectif d'aller à la rencontre de l'autre, de briser les préjugés ici et là-bas, d'accompagner entre autres les citoyens de demain et de contribuer à l'émergence d'un pays en voie de développement !